

Vous pouvez adhérer ou faire un don directement sur notre plateforme internet sécurisée : www.frama.link/adhererAZB

AZB



Bulletin d'adhésion

- Personne physique
- Personne morale

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite rester informé des actions de l'association : Par mail
 Par courrier

J'adhère à l'Association Zones

Blanches pour un montant de : €
Prix libre (à partir de 10€)

Je fais un don à l'Association Zones

Blanches d'un montant de : €

Payable par chèque à l'ordre de :
Association Zones Blanches

À envoyer à :

Créée en 2014, l'Association Zones Blanches (AZB) est composée de personnes électrohypersensibles (EHS) et/ou chimico-sensibles (MCS), d'élus, de professionnels de la santé, de militants et d'associations engagés sur ces questions. Elle se mobilise pour monter un projet concret de lieu d'accueil médico-social en «zone blanche».

Une «zone blanche» correspond, selon les personnes EHS, à un lieu dénué ou quasiment dénué d'ondes électromagnétiques artificielles (hautes et basses fréquences.)



Philippe TRIBAUDEAU
Président de "Une Terre pour les EHS",
EHS et MCS



Michèle RIVASI
Présidente,
Députée européenne,
Co-fondatrice du
CRIIREM



Etienne CENDRIER
Porte-parole de
Robins des Toits



Catherine NEYRAND
Secrétaire,
Kinésithérapeute,
EHS et présidente
de "POEM 26"



Dr RAFALOVITCH
Vice-Président en
charge des
questions de santé,
EHS, Médecin



Jacqueline COLLARD
Trésorière,
Présidente de Santé
Environnement Rhône-
Alpes-Auvergne

ASSOCIATION ZONES BLANCHES



“ **Le premier lieu en Europe qui sera dédié aux EHS et MCS !** ”

Michèle RIVASI
Présidente de l'Association Zones Blanches
9 avenue du champs de mars
26 000 Valence

Association Zones Blanches
Chez Evaléco - SCIC Tetris,
23 Route de la margiarde
06130 GRASSE

Qu'est ce que l'EHS ?

L'électro-hypersensibilité est un problème de santé publique dû à l'exposition croissante des personnes aux ondes électromagnétiques (wifi, téléphonie, lignes très haute tension, etc)

Qu'est ce que la MCS ?

La chimico-sensibilité quand à elle concerne l'exposition à des substances chimiques présentes dans notre environnement.

Les deux sont considérées comme des maladies environnementales provoquant une inflammation du système nerveux central avec comme symptômes : des brûlures, maux de têtes, insomnies, fatigues chroniques, etc. Elles ne sont néanmoins pas (encore) reconnues officiellement par les autorités.

LE PROJET DURBON

Les membres fondateurs de l'association ont découvert en 2012 ce Hameau isolé sur la commune de Saint Julien en Beauchêne. Le domaine de Durbon est un ancien centre de vacances composé de nombreux bâtiments.

Diagnostiqué par le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques) comme très peu exposé aux ondes électromagnétiques, ce site en "zone blanche" appartient à la CAF (Caisse des Allocations Familiales) des Bouches du Rhône.



L'association a pour projet de le transformer en centre d'accueil, de suivi médical et de recherche pour les personnes EHS et MCS afin d'apporter des solutions d'hébergements ponctuels et de logements dans un environnement préservé. Ces solutions seront accompagnées par la mise en place d'une cellule de suivi médical et d'un centre de recherche européen. L'enjeu du projet est également de contribuer à mieux connaître le phénomène et participer de fait à sa reconnaissance par les autorités.

Il s'agira du premier projet de ce type en France et en Europe !

De nombreuses personnes fortement atteintes vivent en ce moment recluses et dans des conditions de précarité extrême, il est urgent que ce site soit ouvert pour que ces personnes puissent se ressourcer et disposer d'un lieu de vie approprié.

Nous avons besoin de vous pour mettre en place ce projet !

**AIDEZ-NOUS,
REJOIGNEZ-NOUS !**

Retrouvez nous sur internet :
www.asso-zonesblanches.org
associationzonesblanches@gmail.com

